La suppression des émissions religieuses au poste national Radio-Paris

Ce qu'en dit le R.P. Lhande

La nouvelle, que nous avions annoncée, de la suppression des émissions religieuses par le poste « Radio-Paris » devenu poste national, n'était malheureusement que trop vraie. Pour le bon renom de l'Etat français, nous avions encore voulu douter. Mais depuis dimanche 7 janvier, la voix qui consolait la douleur humaine a cessé de se faire entendre du haut de cette tribune universelle.

Cette mesure injustifiable soulève un profond mécontentement. Puisse-t-il se manifester avec une telle ampleur que l'on revienne à une plus juste considération des choses.

A ce sujet, le R. P. Lhande, l'un des orateurs les plus aimés des causeries catholiques du dimanche, écrit en tête de son récent recueil de radio-sermons:

Si l'Etat s'obstine à ne vouloir nous servir qu'une marchandise selon son goût, il s'expose à deux conséquences fâcheuses non seulement pour son commerce, mais aussi pour son budget: mise en sommeil des appareils et arrêt dans leur vente; diminution notable des taxes à recouvrer. Pour notre part, nous nous faisons fort de verser dans ce débat plusieurs milliers de documents établissant qu'il y a, à l'heure actuelle, un nombre imposant d'auditeurs qui n'ont acheté et ne conservent leur poste récepteur que pour écouter les émissions religieuses: en tout premier lieu la conférence dominicale de Radio-Paris et le Carême de Notre-Dame.

Cette assertion est confirmée, du reste, par les témoignages de plusieurs directeurs de grandes firmes industrielles qui nous ont assuré que l'initiative de Radio-Paris, en 1927, fut le signal d'une forte reprise des affaires dans la vente des appareils et des accessoires de T.S.F. Dès lors, nous pouvons affirmer que la suppression des causeries religieuses en France aura pour répercussion inéluctable une diminution importante de débouchés dans cette branche de l'industrie. Au moment où ce rayon commercial a subit, comme tous les autres, une crise des plus graves, il est insensé, en vérité, de lui porter un pareil coup.

Il ne nous restera donc plus, bientôt, pour parler à la France, qu'à aller hors de France.

Enfin, n'est-ce bien au moment où l'Etat se débat au milieu de difficultés inextricables, au moment où il a besoin, pour se triompher, de l'union et de la collaboration de tous les Français qu'il convenait de briser ainsi, dans leurs convictions les plus ardentes, des centaines de milliers de citoyens de toutes religions et presque de toutes mentalités? Nous l'avons dit bien des fois: c'est de loin les horizons de la pensée que nous sont arrivés jusqu'ici les plus fervents témoignages de sympathie. Nous estimons même, pour ce qui nous concerne, que dans l'expression de cette faveur la part des incroyants ou des auditeurs appartenant à d'autres confessions que la nôtre dépassait peut-être celle des catholiques fervents. Quant aux sévères, leurs réclamations ou leurs protestations ne figureront guère que pour une proportion de 1 on 2 pour cent dans nos correspondances privées.

La « Population » a pourra revendiquer là alors d'avoir déclenché la nouvelle mesure ministérielle par son article du 29 novembre 1933, dénonçant notre présence dans un poste d'Etat et réclamant le libre usage du micro pour la diffusion des doctrines socialistes. Nous saurons désormais à quelles intimidations cèdent, en dépit de leurs proclamations libérales, des gouvernants qui prétendent repousser l'appui des partis adversaires.

Un journal de radiophonie qui ne fait nullement profession de cléricalisme, « T.S.F.-Programme » écrivait dans son numéro du 10 décembre dernier, au sujet des modifications possibles dans les émissions du nouveau poste national: « Quant aux émissions religieuses de Radio-Paris, nous comptons bien qu'elles seront maintenues, même par le nouveau poste d'Etat, car nous n'avons pas trop de remèdes pour remonter le flot démoralisateur qui nous étreint actuellement, pour supprimer certaines forces morales qui nous aident à combattre. »

Les unités navales mises en chantier par l'Angleterre en 1934

La tranche navale du programme anglais pour 1934 comportera la construction des unités suivantes: deux croiseurs de 9.000 tonnes, deux croiseurs de 5.200 ou de 7.000 tonnes, un porte-aéronefs de plus de 10.000 tonnes, deux bâtiments de petit tonnage, seize contre-torpilleurs, quatre corvettes d'escorte, deux sous-marins de haute mer, quatre sous-marins chargés de la protection des côtes.

M. PASQUIER TERMINERA SON VOYAGE A BORD DE L'« EMERAUDE »

L'avion trimoteur du service postal régulier Saïgon-Marseille, a quitté Tougdad, mardi matin, à 3 h. 20 (G.M.T.). Ayant à son bord M. Pasquier, gouverneur général de l'Indochine. L'appareil est arrivé à Damas, à 6 h. 25.

Le gouverneur général de l'Indochine, rétablira vraisemblablement son voyage à Beyrouth afin de la reprendre plus vendredi prochain à bord du trimoteur « Emeraude » qui l'amènera directement à Paris.

L'ingénieur qui avait établi les plans de l'usine hydro-électrique du lac Noir s'est suicidé

Paris, 9 janvier. — M. Marcombes, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil chargé des affaires d'Alsace et de Lorraine, a été informé que M. Scherrer, ingénieur, qui avait établi les plans de l'usine hydro-électrique du lac Noir, s'est suicidé.

M. Scherrer, qui était âgé de soixante ans, a été trouvé, en effet, mort à son domicile, hier matin à Mulhouse.

UNE CONFERENCE DE M. GEORGES GOYAU A L'ECOLE DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES, A LILLE

L'éminent académicien, M. Georges Goyau, a fait mardi, devant un auditoire vivement intéressé, une belle causerie sur l'œuvre missionnaire du Père Joseph dans le Levant.

Après avoir décrit la vocation ardente du célèbre Capucin, pour l'évangélisation des pays lointains, M. Goyau a retracé brièvement les péripéties souvent héroïques de son compagnons offrant leur vie pour implanter la foi catholique, et assurer la sauvegarde de l'influence française.

Cette conférence termine magnifiquement le cycle des leçons missiologiques de M. Georges Goyau.

Une manifestation de sympathie à l'occasion de la retraite de M. Jules Duthil, rédacteur en chef de « La Dépêche », à Lille

L'Association professionnelle des journalistes du Nord a tenu à rendre un hommage ému à M. Jules Duthil, rédacteur en chef de *La Dépêche*, vice-président de cette association, qui, il y a quelques semaines, a résigné ses fonctions pour prendre sa retraite, après 55 ans d'exercice.

A cette occasion, elle avait organisé un banquet qui fut servi mardi, à l'hôtel Maréchal, à Lille, et que présidait M. Jules Duthil lui-même. Il était entouré de MM. Henri Langlais, président; Emile Ferré, ancien président; Masson, vice-président; l'abbé Evrard; Robert Allègre; G. Cieren; le chanoine Moché; Liagre, secrétaire et Armand Grattepanche, secrétaire adjoint de l'association; Edmond Pascal, trésorier, etc...

Un grand nombre des membres de l'Association avaient tenu à s'associer par leur présence à cette manifestation de sympathie à l'égard de leur vénéré doyen, et la salle comptait plus de soixante-dix convives.

Tous les journaux de la région du Nord étaient amplement représentés.

Au dessert, M. Henri Langlais exprima la sympathie et l'admiration que tous nos confrères éprouvent pour celui qui, pendant plus d'un demi-siècle, honore grandement notre profession. Il parla avec l'éloquence de la longue carrière à *La Dépêche* et au *Nouvelliste* de celui que l'on fêtait et aussi de son action toujours dévouée, efficace et bienfaisante au sein de l'Association où, comme vice-président et comme président de la Commission des fêtes, il parvint à donner à notre groupement une importance qui est de nature à provoquer la reconnaissance unanime des sociétaires.

M. Liagre, un des fondateurs de l'Association, tint à rappeler en termes délicats et spirituels, au nom de ceux qui s'étaient antrefois rencontrés avec M. Duthil, au hasard des événements, dans l'exercice de leur profession, la courtoise expérience dont il avait à cœur de les faire bénéficier dans les divers reportages dont ils devaient assumer la charge. Il émailla ses souvenirs de piquantes et amusantes anecdotes. Il fit aussi ressortir que ses relations confraternelles n'avaient pas peu contribué à l'union des membres de l'Association et à l'affermissement de leur confraternité désormais indissoluble.

C'est avec une émotion bien compréhensible que M. Duthil répondit à ces toasts. Il exprima en termes cordiaux toute la reconnaissance que provoquait chez lui une telle manifestation qui lui allait particulièrement au cœur. Dans l'expression de sa gratitude, il n'oublia pas ceux qui, à des titres divers, accordent d'une manière efficace leur sympathie ou leur appui à notre groupement.

Un chaleureux vivat fut chanté en l'honneur de notre distingué confrère, qui reçut de tous les souhaits d'une longue et paisible retraite.

— Le Parquet s'est rendu à Aulnay-sous-bois d'une balle de revolver dans la tête. La meurtrière a déclaré qu'elle ne pourrait s'expliquer comment le coup de feu était parti, soit au désarmant son mari, soit en emportant sans se rendre compte sur la cachette. La meurtrière a été laissée en liberté.

...— A Strasbourg, à la suite de la découverte d'une affaire de manœuvres criminelles, le docteur Redelsperger a été arrêté. L'enquête se poursuit, l'affaire paraissant devoir prendre une grande ampleur.

Roubaix

Aujourd'hui, mercredi 10 janvier :

Aujourd'hui, saint Paul; demain sainte Hortense.

Soleil: Lever, 7 h. 45; coucher, 16 h. 12.

Lune: Dernier quartier du 8; nouvelle le 13.

Prévisions météorologiques pour la journée du 10 (Région Nord): Mauvais temps; ciel nuageux se couvrant avec pluies intermittentes; vent modéré de Sud Nord-Ouest assez fort ou fort de Sud-Ouest. Minimum sans changement sur la nuit précédente.

Caisse d'Epargne: De 8 h. à 11 h. 30 et de 14 à 17 h.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance: de 10 h. à 11 h., au Groupe d'écoles Linné (entrée par la rue Ingres prolongée); de 16 à 17 h., local de la Goutte du Lait.

Bains Municipaux: Piscine de 8 h. à 11 h. 30 et de 15 h à 18 h. 30; Balneotrès: aux mêmes heures.

Une inspection des Ecoles de perfectionnement d'officiers et de sous-officiers de réserve

Le général Pétiu, commandant la première région militaire viendra à Roubaix samedi prochain 13 janvier pour inspecter les écoles de perfectionnement d'officiers et de sous-officiers de réserve qui fonctionnent à Roubaix.

Il arrivera à 18 heures et commencera de suite par les cours du commandant Portet et du capitaine Bouron qui ont lieu au local de l'Automobile-Club du Nord, 19, rue du Curoir.

Dans ce même local il verra ensuite le cours élémentaire de préparation militaire dirigé par le capitaine Jean Desruelles et professé par les lieutenants de réserve Michel Wibaux et Delrue et le sergent-chef Lemaire, de la Préparation militaire supérieure.

Il se rendra ensuite dans les divers cours de sous-officiers de réserve dans l'ordre suivant: l'infanterie, dirigé par le lieutenant Danen; les chars d'assaut, dirigé par le capitaine Jules Dureumaux; le génie, dirigé par le lieutenant Meiffassoux Albert; le service de santé, dirigé par le docteur Henri Diffre.

Le colonel Lauro, directeur de la Préparation militaire supérieure et des écoles d'officiers et de sous-officiers de réserve de la première région; le colonel Miquel, commandant l'infanterie divisionnaire; le lieutenant-colonel Robyn, président du Cercle des officiers de Roubaix; le capitaine Segonne, officier d'ordonnance du général Pétiu, et M. César Gaydet, président de la Fédération des sous-officiers de réserve du Nord accompagneront le général en chef au cours de cette inspection. Les officiers qui suivent les cours et qui assisteront à cette inspection sont priés de se mettre en tenue militaire et d'être présents à 17 h. 45.

Le secrétaire général rappelle à ses camarades les cours du mois de janvier 1934:

Cours des commandants de bataillon, samedi 13, à 18 heures, 19, rue du Curoir, le dimanche 21, à 9 heures, au croisement « Le Blanc-Four », professeur le commandant Portet et le capitaine Bouron.

Halle Flipo. - ½ k. Beurre, 10.50; Café-réclame, 7; Gruyère, 6; Salut, 7; Biscuits, 5

LA LISTE DES ELECTEURS

Il est rappelé que les demandes en inscription ou en radiation sur la liste électorale sont reçues à la mairie, tous les jours de la semaine, de 8 h. à midi et de 14 à 20 h., et le dimanche de 9 h. à midi. Les intéressés sont invités à se présenter au Bureau des élections, rue du Maréchal-Foch, 2e étage, guichets 12 et 13 munis: 1° du livret de famille; 2° du livret militaire ou de toute pièce justifiant leur nationalité française; 3° du certificat de radiation de la liste électorale de leur résidence antérieure.

VOUS FEREZ CERTAINEMENT PLAISIR à tous vos parents et amis en leur offrant des boîtes de 50 cigarettes WEEK-END de la Régie Française des Tabacs, au prix de 15 francs.

LE BONHEUR A LA CHAINE...

Quelques-uns de nos lecteurs nous ont fait savoir qu'ils avaient reçu une lettre anonyme leur souhaitant « bonne chance et bonne santé, lettre dont ils doivent tirer copie pour l'envoyer à neuf de leurs amis.

C'est la méthode bien connue de la « chaîne du bonheur ».

Inutile de dire que c'est là le fait d'une plaisanterie d'un goût douteux dont on discerne mal le but. Les personnes qui recevraient des lettres de ce genre n'ont pas à s'arrêter aux prétendus malheurs qui les atteindraient si elles rompaient la chaîne.

Elles peuvent la briser sans crainte aucune...

Et c'est le mieux qu'elles aient à faire.

Les bons VINS, les doux LIQUEURS de la BRASSERIE ROUBAISIENNE, 57

La soirée des Commerçants du Centre

La fête des Commerçants du Centre est réellement une fête où l'on se retrouve en famille dans un cadre agréable et joyeux. Les salons du Grand Hôtel, 22 rue de la Gare, seront plus accueillants que jamais samedi prochain, puisqu'ils seront pour le jazz endiablé de M. Camille Nys. Tous les commerçants de Roubaix peuvent s'y cotoyer en parfaite amitié et oublier quelques instants les nécessaires concurrences; il y a lieu pour eux de se sentir les coudes et il est certain que cette fête du commerce sera plus suivie encore que les autres années.

On trouve des cartes au siège, Hôtel du Centre, dans les cafés de la Grand'Place ou chez M. Vaumansart, 9, rue du Général-Sarrail; M. Desreux, 61, Grand'Rue; M. Willem, 14, coteur Saint-Martin; M. Hennebois, 1, rue du Grand-Chemin.

Le feu dans un séchoir

Mardi, au début de l'après-midi, à l'usine Jules Lesaurage, 54, rue de Dampierre, dégraissage de chiffons, un incendie a pris naissance dans le séchoir.

On craignait — des matières extrêmement inflammables se trouvant emmagasinées — que le feu ne prit de l'extension. Alors on fit appel aux pompiers et ceux-ci, rapidement sur les lieux, se mirent en devoir de lutter contre le sinistre. Une petite lance fut mise en action et peu après tout était terminé. Les dégâts sont peu importants. On suppose que cet incendie est dû à un échauffement des matières.

POUR LE BLANC, LA BLANCHERIE PORTE, Tourcoing, 43, rue d'Austerlitz. Vente réclame 10 % sur tous les articles. 32872d

Une mauvaise chute

Mardi, vers 10 h., M. Henri Lefebvre, 70 ans, sans profession, domicilié rue d'Anzin, cour Frémaux, 5, qui passait boulevard de Beaurepaire, a fait un mauvais pas et est tombé si malencontreusement qu'il a fait fracturé le col du fémur de la cuisse gauche. Il fut secouru aussitôt par des témoins de la chute et il reçut les soins de M. le docteur Jacquemont. M. Lefebvre a été admis à l'hôpital « La Fraternité ».

Vous aurez les aiguilles à tricoter vous ont offert pour tout achat à partir de 15 francs, chez la Spécialiste des Laines à Tricoter, 51, rue de Lannoy, 51. (Attention !... Dans votre intérêt, ne pas confondre). 32129

Encore un vélo qui change de propriétaire

M. Constant Gillet, âgé de 28 ans, employé à la « Lloyds and national provincial Foreign Limited », 20, rue de la Gare, qui avait déposé son bicyclette dans le couloir de cet établissement, ne l'a plus retrouvée quand, peu après, il voulut l'enfourcher. Un bécanier était passé par là... M. Gillet a déposé une plainte et l'on recherche le voleur.

LES ANNONCES pour le « Journal de Roubaix » peuvent être remises chez M. Delerne, 638, rue de Lannoy, Roubaix.

LA TAXE MUNICIPALE SUR LES CHIENS. — Incessamment aura lieu à domicile la recensement des chiens en vue de l'établissement de la taxe pour 1934.

Pour cette imposition, les chiens sont classés en deux catégories.

Le classement n'est déterminé ni par l'âge ni par la taille, ni par la race, mais par l'utilisation effective.

Les chiens pouvant être classés dans les deux catégories seront obligatoirement classés dans celle dont la taxe est la plus élevée.

Première catégorie. — Il faut entendre tout animal qui, non préposé spécialement à la garde, est laissé en liberté, est admis dans les maisons ou appartements, accompagne son maître dans ses sorties et ses promenades; les chiens servant à la chasse.

Deuxième catégorie. — Il s'agit des chiens affectés exclusivement à la garde et non compris dans la catégorie précédente.

Le contrôle en cours d'année est exercé au moyen de médailles remises aux propriétaires de chiens de 1re catégorie, médailles qui doivent être attachées au collier des animaux.

Seule les chiens de 1re catégorie, porteurs de médaille, peuvent être rencontrés dans la rue.

Les infractions entraînent le triplement de la taxe afférente à la catégorie à laquelle le chien ayant fait l'objet d'une fausse déclaration aurait dû être classé.

LA DECLARATION DES DOMESTIQUES. — Nous rappelons que les employeurs sont tenus, sous peine du doublement de la taxe, de faire dans le courant du mois de janvier, la déclaration du nombre et du sexe des domestiques (y compris les chauffeurs et les jardiniers) attachés à la personne, qu'ils soient ou non logés, des précepteurs, précepteurs et gouvernantes, à leur service au 1er janvier 1934.

Les personnes ayant fait une déclaration l'année dernière recevront à domicile un questionnaire qui devra être retourné à la Mairie ou remis à l'appariteur au rez-de-chaussée, avant le 31 janvier 1934.

Les nouveaux imposables devront retirer ce questionnaire à la Mairie de Roubaix, 3me étage, porte 22, ou à l'appariteur au rez-de-chaussée.

CHAMBRE SYNDICALE DU COMMERCE EN DETAIL DES BOISSONS DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Les cafetiers de Roubaix sont invités à assister à la réunion de propagande et de documentation qui aura lieu le jeudi 11 janvier 1934, en la salle du Café des Orphéonistes, 136, rue de la Gare à Roubaix, à 19 h. 30. Présence assurée de Me Mony, avocat-conseil de la Chambre syndicale.

ŒUVRE DE SAINTE-ELISABETH (Patronage Saint-Martin). — Les dames du Comité de l'œuvre de Sainte-Elisabeth informent leurs dévouées collaboratrices que les réunions d'ouvrages reprendront vendredi 12 courant.

CHOUETTE MYTHO. — Vendredi 12 janvier, à 19 h., répétition générale de l'opérette bouffe: « Aux pronnes et aux rogihs », pièce de la Liberté; « Au Troubadour ».

UNION DES MAITRES-ARTISANS. — Café Pandore, 26, rue Pauvrée, permanence de 18 h. à 20 h. Renseignements; paiements des cotisations.

CONCORDIA-HARMONIE. — Mercredi, à 13 h., cours gratuit de solfège. — Jeudi, à 16 h., cours gratuit de clarinette et saxo. — Vendredi, à 19 h., cours gratuit pour les cuivres. — Ce soir, à 20 h., répétition générale obligatoire pour tous les musiciens. Communication du président.

CERCLE « LES XL ». — Pas de répétition ce jour. Reprise mercredi 17.

CHORALE L'EPEULOISE. — Aujourd'hui à 20 h., répétition générale.

HARMONIE DU MOULIN. — Cours de solfège et d'instruments gratuits demain jeudi 11 janvier, à 18 h., professeurs: MM. Félix Canlau et Georges Brossé. Les jeunes gens désireux d'apprendre la musique, peuvent se faire inscrire au siège, Café R. Ladrière, 82, rue du Moulin.

PHILHARMONIQUE DE ROUBAIX. — Ce soir mercredi, répétition générale à 20 h. 30.

ORPHEON « LES INOFFENSIFS ». — Ce soir, à 20 h., répétition générale.

LA SEMAINE RECLAME des COMMERÇANTS DU CENTRE bat son plein. « Rabais énormes. » Soldes partout. 32550d

CROIX

L'ASSEMBLEE DE L'UNION MUTUELLE CROISIENNE

La première assemblée de l'année aura lieu samedi 13 janvier, à 20 h. 15 au siège, Café Beaussire, Grand'Place. Elle sera de courte durée, aussi le Comité invite-t-il les sociétaires à être exacts. Cette réunion comportera une allocution du président, une causerie du secrétaire général, la lecture des participants à la tombola annuelle et elle se terminera par une tombola.

Le Comité invite les sociétaires à régler leurs cotisations annuelles dès cette première réunion.

MUSIQUE MUNICIPALE. — Ce soir mercredi 10 janvier, à 20 h., réunion de la Commission.

WASQUEHAL

Un concert de la « Jeunesse polonaise »

Dimanche 14 janvier, la Jeunesse polonaise de Wasquehal et du Breucq jouera une pièce dans la salle paroissiale, patronage de Wasquehal, rue Delerue. Cette pièce est intitulée « Josetha », en 3 actes. Le programme est ainsi composé: Lever du rideau à 5 h.; introduction, déclamations et morceaux variés, Départ des bergers, Le roi Hérode; tableau vivant, chants. L'entrée de la salle est ouverte à tous.

AVIS AUX MENAGERES

Vendredi et samedi prochains, chez Merlevede, 228, rue de la Gare (Tél. 6), arrêt du Moulin, Pont de Wasquehal, 2 belles génisses 1re qualité, seront débitées à des prix imbattables. Livraisons à domicile sur commande. Remboursements des billets de

BLESSEE PAR UNE NAVETTE. — Occupée comme tisserande à la Filature du Nord, Mme Yvonne Caussert, 34 ans, demeurant à Roubaix, rue Sainte-Thérèse, cour Florin, a reçu la navette de son métier sur la main au cours de son travail. Douze jours de repos.

A LA RECETTE MUNICIPALE. — Demain jeudi, de 9 h. à 11 h. 30, à la Recette municipale, 12, rue Ferrer, se paieront les allocations mensuelles aux vieillards, infirmes et incurables, ainsi qu'aux familles nombreuses (carte verte) et les primes d'allaitement aux femmes en couches et les primes à la natalité.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Le Percepteur se tiendra à la Mairie aujourd'hui mercredi, de 14 h. à 16 h. 30, ainsi que M. Fauvergue, contrôleur des contributions directes.

PRIMES D'ENCOURAGEMENT AUX FAMILLES NOMBREUSES. — Ce mercredi, à la Mairie, 1er guichet, de 14 h. 30 à 15 h. 30, paiement des primes mensuelles, trimestrielles et semestrielles. Se munir de la carte d'identité de paiement.

UNE BELLE ŒUVRE DE BIENFAISANCE. — Afin de venir en aide à deux grands malades, le Comité de la Commune Libre du Fort organise pour les dimanches 14 et 21 janvier, un grand tournoi de 421 dans les établissements ci-après: chez MM. Paul Deporter, 64, rue des Villas; Désiré Delcaigne, 35, rue des Villas, et Désiré Mille, 6, rue des Villas Nombreux et importants lots. Le rabattage aura lieu le lundi 22 janvier, à 20 h.

AUX PERES DE FAMILLE DU LOTISSEMENT PHARON. — L'Administration municipale avise les parents des élèves habitant Wasquehal et fréquentant les écoles communales du Breucq, qu'ils n'ont pas recevoir de vêtements chauds, qu'une distribution de chandails, camisoles ou brassières, sera faite par les soins de la Ville de Wasquehal et les invite à envoyer leurs enfants à la Mairie demain lundi 11 janvier, à 11 h.

LA STATISTIQUE DU CHOMAGE. — Pour la semaine du 1er au 7 janvier, ne comptait en fonds municipal de chômage de Wasquehal, 258 chômeurs complets (226 hommes et 26 femmes) qui ont perçu un total d'allocations de 16.292 fr. 50. Au chômage partiel, on relève 23 hommes et 9 femmes qui ont reçu 1.494 fr. d'allocations, soit au total 17.786 fr. 50.

CONSULTATIONS DES NOURRISSONS. — Demain jeudi, à 14 h. 30, à l'Ecole maternelle du Capreau (lettres M à Z) et le même jour à 15 h. 30, à l'Ecole maternelle du Noir-Bonnet.

BANQUET DE CAISSE D'EPARGNE. — Samedi 13 janvier aura lieu au Café Charles Hueck, 148, rue Lamartine, le banquet annuel de caisse d'épargne.

CHEZ LES ANCIENS COMBATTANTS REPUBLICAINS. — Assemblée générale le dimanche 21 janvier, en salle, Café Lecroart, 97, rue de Roubaix (Capreau).

CHORALE SAINT-CLEMENT (CAPREAU). — Reprise des répétitions: à 19 h. 45, partielle pour basses et barytons; à 20 h. 15, partielle pour ténors et 2es ténors; à 20 h. 30, répétition générale.

Participez gratuitement à la LOTERIE NATIONALE en achetant le CHOCOLAT LACROIX 1/10e par tablette CONSULTEZ VOTRE EPICIER

WATTRELOS

LA MEPRISE D'UNE CABARETIERE

Nous avons relaté mardi qu'un jeune garçon boucher, M. Henri Hallart, âgé de 14 ans, demeurant rue du Beck, 23, avait absorbé une gorgée de soude caustique, qui lui avait été servie, par méprise, par une cabaretière de la Place, au lieu d'un soda.

M. Hallart, souffrant de douleurs dans l'estomac, fut conduit à l'hôpital de Wattrelos. Son état s'est amélioré dans la journée et dans une quinzaine de jours, on compte qu'il sera rétabli.

A la Symphonia wattrelosienne

La Symphonie Wattrelosienne donnera son banquet traditionnel samedi prochain, 13 janvier, à 20 h., au siège de la société chez M. Edmond Demeyer, fils, rue Carnot. Tous les membres sont convoqués à 19 h., chez M. Robert Lefebvre, rue de Lucas, pour se rendre ensuite au local.

En raison du peu de ressources dont disposa ce groupement, il n'y aura pas cette année d'invitations spéciales. Néanmoins, les amis et sympathisants qui voudraient participer au banquet, y sont cordialement invités et peuvent se faire inscrire au siège jusque demain soir jeudi. Coût du banquet: 20 fr. par personne.

CONTRAVENTIONS. — La police locale a relevé des contraventions à charge de M. Albert Bayeux, chauffeur d'auto, boulevard de Colmar, à Roubaix, pour excès de vitesse; M. Gustave Chanteria, marchand de charbons, rue de l'Union, 94, pour défaut de travaux d'assainissement; M. Marcel Deschotte, rue Carnot, 146, pour ivresse publique.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Jeudi 11 janvier, à 9 h., à l'Ecole de filles de la rue de Tourcoing et à 14 h. 30, à l'Ecole de la rue de la Bullerie.

SOCIETE D'HORTICULTURE ET JARDINS OUVRIERS DE FRANCE. — Section de la Bullerie. — Dimanche 14 janvier, à partir de 14 h. 30, à l'Ecole de la Bullerie, distribution gratuite des semences et des cartes 1934, contre paiement de la cotisation annuelle. Les sociétaires ne faisant remplacer sont priés de donner leur carte 1933 à la personne chargée de les recevoir.

SYNDICAT AGRICOLE. — Les associations agricoles sont priés de déposer les feuillets trimestriels au siège, Café Delteur, 22, Grand'Place, jusqu'au dimanche 14 janvier. La distribution des nouveaux feuillets aura lieu ultérieurement, selon la décision que prendra la Commission.

AMICALE SAINT-JOSEPH. — Jeudi 11 janvier, réunion pour les funérailles de M. Léon Benventi, à 9 h. 15, rue Négrier, 11, ou à 9 h. 30 à Saint-Maclou.

SECTION DES MUTILES ET REFORMES DES COMBATTANTS WATTRELOSIENS. — Réunion jeudi 11 janvier, de 6 à h. 30, à Saint-Macian, ou à 6 h. 15, rue Négrier, 11, pour assister aux funérailles de M. Léon Benventi.

UNION CHORALE. — Jeudi 11 janvier, à 19 h. 30, au siège, 15, Grand'Place, assemblée générale: Renouvellement de la Commission sous la présidence d'honneur de M. A. Laubrechts.

SECTION DRAMATIQUE DES SYNDICATS LIBRES. — Ce soir, à 20 h., réunion générale, 38, rue St-Joseph.

LANNOY

PAIEMENT DES SECOURS AUX CHOMEURS. — Aujourd'hui mercredi 10 janvier, à 3 h., à la Mairie.

FLERS

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Demain jeudi, à 15 h., à l'Ecole maternelle, rue Gambetta.

SERVICE D'ENLEVAGE. — Les ordures ménagères doivent être déposées dans un récipient dont la capacité ne peut excéder 40 litres et dont le poids ne peut dépasser 25 kilos. Les matériaux de construction et les ordures du jardin ne doivent pas être enlevés par le service.

ALLAITEMENT MATERNEL. — Les bénéficiaires de l'allaitement maternel en couches, prime d'allaitement, peuvent se présenter de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h., pour toucher l'allocation de décembre. Se munir de la carte.

FLERS-BREUCQ

Arrestation d'un expulsé

Mardi, vers 11 h. 30, des gendarmes qui passaient sur la Grand Boulevard, à la Planche-Epinoy, ont appréhendé un Polonais pour contrôler ses papiers.

Et ce contrôle a permis de constater que ce Polonais était expulsé du territoire français. Il s'agit d'un manœuvre, Elgofa Hemtorg, âgé de 38 ans. Il était sorti le 3 janvier dernier de la prison de Béthune et, au lieu de gagner la frontière, il se disposait à s'installer à Roubaix où il possède des amis.

Il a été conduit à Lille le même jour, vers 14 h. et mis à la disposition du Parquet.

LYS

LE PIED BOTRAS. — Chez M. Zecchini, fabricant, au manoir, M. Robert Dorchies, demeurant à Templeuve (Belgique), qui transportait une caisse, a eu le pied droit écrasé par la roue d'un diable.

POINTAGE DES CHOMEURS aujourd'hui mercredi 10 janvier, à 9 h., à la Mairie.

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS « LA JEANNE D'ARC ». — Cette société se réunira en assemblée trimestrielle dimanche prochain 14 janvier, à 17 h. Réunion de Commission à 16 h. A l'ordre du jour: Procès-verbal de la réunion du 8 octobre 1933; situation financière au 31 décembre; admissions de nouveaux membres; communications diverses; tirage des moufles.

HEM

CINEMA EDUCATEUR. — Samedi 13 janvier, à 20 h., dimanche 14, à 15 h. 30, dans la salle des fêtes, séances habituelles. Beau programme éducatif et suite du film récréatif « Le Juif errant ». Prix des places, 2 fr.; enfants, 1 fr.

TOUFFLERS

LA TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES sera perçue vendredi 12 janvier, de 9 à 11 h., au débit de tabac Lesage.

LEERS

CHOMAGE. — Pointage des chômeurs mercredi 10 janvier, à 10 h., à la Mairie.

Pour tous CHARBONS DE MENAGE et l'incomparable COKE C. B. adressez-vous chez LEPOUTRE-SIX & Cie 16, rue Ossut, Roubaix (Tél. 323.01)

WILLEMS

Au cours d'une cérémonie sans précédent, deux maires reçoivent la médaille du travail dans la même maison

Tous les ans, le lundi des Parjuré, les diligents et le personnel de la Maison Carlier-Ducatillon, de Willems, se réunissent en une fête intime. Cette année cette belle coutume était rehaussée par une grande cérémonie: la remise de la médaille du travail.

Mais ce qui donne un éclat tout particulier à cette fête, c'est la présence de deux maires parmi les décorés: celui de Sailly-les-Lannoy, M. Gervais Deschamps, qui compte 46 années de présence dans l'établissement, et celui de Willems, M. Alphonse Quique, qui en totalise 38.

Six autres membres du personnel avaient mérité la médaille du travail. Ce sont: MM. Félicien Puttier, 43 ans de présence; Henri Raymond, 42 ans; Alphonse Montagne, 36 ans; Jules Delattre, 35 ans; Camille Quique, 31 ans, et Alphonse Leclercq, 31 ans.

Le matin une messe fut dite à l'intention des morts de la guerre et du personnel défunt. A l'issue de la cérémonie religieuse, dans le grand hall de l'usine, Mme Vve Ducatillon présida à la remise des médailles.

M. André Ducatillon retraça le passé de la maison. Il fit revivre les événements auxquels les médaillés ont été toujours intimement mêlés. M. Ducatillon exalta le travail. Il a plut à dire aux personnes qui l'écoutaient combien les médaillés avaient mérité leur distinction, pour leur fidélité à la maison, leur labeur, leur grande probité. Il les félicita et souhaita les conserver longtemps encore à son service.

M. Gervais Deschamps, maire de Sailly, le doyen de la maison, au nom des médaillés, remercia avec une réelle émotion Mme Ducatillon ainsi que MM. Ducatillon de tout leur dévouement envers leur personnel. Il dit aussi au plaisir de voir que, depuis la fondation de l'usine, ouvriers, employés et dirigeants ne font qu'une même grande famille où règne la plus parfaite harmonie.

M. Deschamps rappela la mémoire de MM. Edouard Carlier et Jean Ducatillon qui ont, au depuis 1868, donner l'essor voulu à leur belle entreprise pour la faire toujours de plus en plus prospère.

Mme Ducatillon remit ensuite un souvenir personnel et du valeur à chaque médaillé et la Maison Carlier-Ducatillon leur promit pour les premiers beaux jours un grand voyage.

Après le champagne d'honneur, représentants et employés furent reçus par Mme Ducatillon pour le banquet tenant que les ouvriers se réunissaient de leur côté pour fêter cet heureux événement en des agapes toutes fraternelles.

Nous sommes heureux de voir qu'il existe encore dans notre région une vieille firme qui conserve intactes les bonnes traditions d'autrefois et sait considérer son personnel comme faisant partie de la maison.

Il nous plaît de rappeler, en passant, que la Maison Carlier-Ducatillon, de Willems, fabricant de l'Huile de table des Chartreux, l'une des gloires de notre région, sait également spécialiste depuis plus d'un demi-siècle dans le travail des corps gras, huiles et graisses industrielles.

CAMPHIN

FANFARE « L'AVENIR ». — Dimanche 14 janvier, l'ensemble les ex « L'Avenir » fête sa sortie à travers le village. Elle se rendra à Roisnes, pour faire une aubade aux principaux membres honoraires, sous la direction de son dévoué sous-chef, M. Raymond Lepers.

Tourcoing

Aujourd'hui, mercredi 10 janvier :

Hôtel de Ville: 9 à 12 h. et 14 à 17 h.

Bains: 8 h. à 11 h. 30 et 16 h. à 18 h. 30.

Bibliothèque Communale: 6 h. à 12 h. et 14 h. à 18 h.

Caisse d'Epargne: 8 h. 30 à 11 h. 30 et 14 h. à 16 h.

LES AUTOMOTRICES TOURCOING-PARIS

La Compagnie du Chemin de fer du Nord avait annoncé, il y a quelque temps, son intention de mettre en service, à partir du 15 mai prochain, les automotrices entre Lille et Paris.

La Chambre de commerce de Tourcoing est intervenue près de cette Compagnie en vue d'obtenir le report de la tête de ligne de ce service à Tourcoing.

La Compagnie du Chemin de fer du Nord, répondant au désir de la Chambre de commerce, vient de faire connaître à celle-ci que les nouvelles relatives par automotrices sont envisagées de la façon suivante:

A l'aller, l'automotrice quittant Tourcoing à 11 h. 15, arrivera à Paris à 14 h. 15. Au retour, le départ s'effectuera à 18 h. 25 avec une arrivée à Tourcoing à 19 h. 25.

Toutefois, les dimanches et fêtes, l'automotrice quittera Paris à 20 h. 55 pour arriver à Tourcoing à 23 h. 55.

Pour que la circulation soit plus aisée

Dans un premier article, nous avons exposé deux des améliorations qui seront apportées par la ville, afin de rendre la circulation plus facile.

La troisième disposition en vue, vise surtout la sécurité des agents chargés de la police de la circulation et une meilleure visibilité des parcours dangereux.

Pour atteindre ce double but, le Service de la Voirie a décidé d'appliquer un système de signalisation sur le sol, non en utilisant les légendaires clous si peu visibles, mais plutôt des pavés en grès-céramé blancs qui apparaîtront toujours plus facilement aux conducteurs, quel que soit le temps.

L'idée de cette mesure est venue à la suite de constatations pratiques faites dans les rues:

On a en effet remarqué — et le « Journal de Roubaix » l'a souvent signalé — que les agents placés au centre d'un carrefour ou à la croisée de deux rues, étaient la plupart du temps, à peine visibles et cela malgré l'intensité de la lumière: c'est ainsi que sur le boulevard Gambetta, où l'on a établi un éclairage modèle, les